

BPCE L'Observatoire - Situation des entreprises en France

Entre perspectives assombries et opportunités

Par **José Bardaji**, directeur Études et Prospective du Groupe BPCE,
Julien Laugier, économiste du Groupe BPCE.

Paris, le 24 septembre 2026

1/ La résilience des entreprises est mise à l'épreuve

Le ralentissement de l'économie française se poursuit...

Au 2^e trimestre 2026, la croissance du PIB en France s'établit à 0,5 % sur un an, moitié moindre que celle de l'Allemagne, de l'Italie et de la zone euro dans son ensemble. Elle s'élève même à plus de 2 % en péninsule ibérique. Cette faiblesse de l'activité économique tient principalement à la demande, intérieure et extérieure. La bonne situation relative de l'industrie ne suffit pas à compenser un climat des affaires morose dans le bâtiment et le commerce. Les dernières prévisions de croissance disponibles laissent attendre une croissance de 0,4 % seulement sur l'année 2026 contre 1,0 % attendu par le consensus en début d'année.

... et accroît le besoin de financement des entreprises...

Les sociétés non financières (SNF) pâtissent de cet environnement peu porteur. Le taux de marge recule de près d'un point de pourcentage (pp) comparé à celui de l'année dernière. Le taux d'épargne chute, retrouvant le creux de 2020. Le taux d'investissement demeure toutefois à un étiage des plus élevé en perspective historique en raison de l'impérieuse nécessité d'accompagner les transitions environnementales et numériques. En effet, la résistance de l'investissement provient principalement des dépenses en services, en particulier en information-communication où se trouvent les dépenses liées à l'intelligence artificielle. Depuis 2022, ces dernières dépenses croissent beaucoup plus rapidement que l'ensemble : +26 % contre +10 %. Au sein du secteur manufacturier, les industriels signalent la modernisation et la rationalisation de la production comme destination privilégiée des investissements, au détriment du remplacement d'équipements et de l'extension de la capacité de production. Au total, la baisse du taux de profit des entreprises conjuguée à la résistance des investissements produit un besoin de financement qui, sur la première moitié de l'année 2026, dépasse déjà son niveau de 2025.

... qui s'endettent davantage à des taux orientés à la hausse

Le besoin de financement pèse sur la trésorerie des entreprises. En réaction, les flux nets de crédits progressent : +35 Md€ de janvier à juillet 2026 contre +21 Md€ sur la même période en 2025. Par catégorie, ce sont principalement les crédits de trésorerie qui sont à l'origine de cette nette hausse. Dans le même temps, les placements nets reculent, à -25 Md€ de janvier à juillet 2026 contre -17 Md€ au cours des sept premiers mois de 2025. En raison de la hausse des taux de marché au cours de cet été, aussi bien monétaires que souverains, les taux des crédits bancaires à l'investissement pourraient s'élever à 4,0 % en fin d'année, soit +50 ppb par rapport à juin. Ils viendraient accroître la charge des entreprises alors même que le stock de dettes n'est que partiellement immunisé par cette hausse en raison d'une part de crédits à taux variable, de l'ordre de 22 %. Certains projets d'investissement pourraient être reportés ou annulés du fait de ce renchérissement du coût du crédit et de perspectives d'activité dégradée.

2/ Le dynamisme démographique des entreprises ne connaît pas (encore) la crise

Le dynamisme des créations d'entreprises ne se tarit pas...

Les créations d'entreprises demeurent particulièrement dynamiques : +11 % sur un an en août, à 1,25 millions en cumul sur douze mois. Les créations proviennent principalement des microentreprises (+14 % à 0,84 million), puis des sociétés (+7 % à 0,31 million) et des entreprises individuelles (+4 % à 0,11 million). Sectoriellement, le dynamisme est porté d'abord par les services aux entreprises dont les créations croissent de 19 % et qui représentent une création sur quatre. Les autres secteurs d'activité sont également dynamiques hormis les transports (-1 % de créations) et surtout les activités financières (-10 %).

... et, dans le même temps, la hausse des défaillances se poursuit

La hausse des défaillances d'entreprises se poursuit, à un rythme presque inchangé de +2 % sur un an à près de 70 000 de septembre 2025 à août 2026. Le nombre d'emplois menacés demeure sur un plateau haut, à 286 000 sur douze mois en août. Par catégorie d'entreprise, le constat est semblable hormis pour les entreprises sans salarié : croissance sur un an de +5 % contre une quasi-stabilité pour les TPE, PME et ETI (entre -1 % et +1 %). S'agissant des emplois menacés, le recul est concentré auprès des ETI (-13 %).

En raison de la forte dynamique démographique des entreprises en France, l'analyse du taux de défaillances qui rapporte le nombre de défaillances au nombre d'entreprises, est complémentaire. Elle signale une quasi-stabilité depuis près de trois ans à un niveau élevé, aussi bien pour l'ensemble des entreprises que par catégorie d'entreprises.

Les mois à venir devraient toutefois enregistrer une hausse des défaillances qui atteindrait le niveau de 71 000 sur l'ensemble de l'année 2026. Rappelons qu'en début d'année, BPCE L'Observatoire tablait sur 69 000 défaillances. Les événements de l'année, en premier lieu la hausse de l'inflation énergétique provoquée par le conflit au Moyen-Orient, ont détérioré les termes de l'échange et les conditions financières tout en pesant sur l'activité, donc sur la demande adressée aux entreprises. À titre d'illustration, la croissance française est désormais attendue à 0,4 % sur l'année contre 1,0 % en début d'année.

Les secteurs de l'immobilier, du commerce et du transport routier de marchandises sont particulièrement affectés par le contexte actuel

- L'**immobilier** est particulièrement affecté par la dégradation de l'activité économique et par la hausse des taux d'intérêt. La dynamique des ventes de logement anciens s'est infléchi sur la première moitié de l'année tandis que la crise du logement neuf se prolonge, les réservations marquant un nouveau point bas au 2^e trimestre. Les défaillances se replient de 4 % sur un an mais demeurent à un niveau historiquement très élevé. Les créations de sociétés restent elles-mêmes supérieures à la période pré-Covid.
- Le **commerce** est un secteur également touché par la faiblesse du pouvoir d'achat des Français. Depuis près de 4 ans, ce pouvoir d'achat progresse de 1 % seulement. En parallèle, les crédits à la consommation ralentissent du fait d'un taux d'épargne des ménages toujours supérieur à sa moyenne, voire du contexte de taux d'intérêt élevés. Les Français ont également fait évoluer leur panier de consommation, au profit des biens d'équipement et des services et au détriment des dépenses alimentaires, en habillements et en achats automobiles. En cumul sur 12 mois, les défaillances restent élevées, à près de 15 500 entreprises (+2 % sur un an). Ces transformations récentes s'accompagnent d'un dynamisme des créations, signe d'une forme de mutation du secteur et de l'arrivée de nouveaux acteurs.
- Le **transport routier de marchandises** (TRM) pâtit en premier lieu de la hausse du prix des carburants (+46 % sur un an, en partie absorbée par l'indexation carburant). Ajoutée à l'augmentation des autres postes de coûts (maintenance et réparation, personnel de conduite...) et au recul de la demande en raison de l'orientation de l'activité économique, le secteur concurrentiel du TRM fait face à des difficultés de trésorerie (51 % des entreprises déclarent une baisse de leur trésorerie au 2^e trimestre 2026, +7 points sur un an). Bien qu'en repli de 9 % sur un an, les défaillances demeurent à un niveau historiquement élevé.

3/ La grande transmission des entreprises se fait attendre

370 000 entreprises à reprendre dans les 5 prochaines années...

Le choc démographique va également toucher les entreprises, en premier lieu celles qui seront cédées ou transmises en raison du départ à la retraite du dirigeant. En novembre 2025, BPI France dénombrait à 370 000 le nombre d'entreprises potentiellement transmissibles d'ici à 2030, avec 3 millions d'emplois en jeu, soit 74 000 entreprises en moyenne chaque année. Dans les faits, seules 37 000 entreprises ont changé de mains ces dernières années (moyenne 2023-2026), soit seulement la moitié des 74 000 entreprises potentiellement à transmettre.

Ce sujet revêt une dimension stratégique à plusieurs égards : (i) la préservation et la transmission des savoir-faire qui pourraient disparaître avec le départ du dirigeant ; (ii) la question de la souveraineté, dans les secteurs stratégiques - défense, santé, énergie - si l'entreprise venait à être rachetée par des repreneurs étrangers ; (iii) la dimension territoriale est également un enjeu majeur de la cession-reprise pour maintenir l'emploi et la vitalité économique surtout en dehors des grands pôles urbains ; (iv) la compétitivité de notre économie est également liée à la cession-reprise pour préserver nos parts de marché face à la concurrence étrangère.

... mais les cessions-reprises marquent le pas depuis 2 ans

Les cessions-reprises ne progressent pas ces dernières années : BPCE L'Observatoire estime à 36 500 le nombre d'entreprises cédées en 2025 (-2 %) et anticipe un rebond très timide en 2026 (+2 %), très loin du potentiel évalué à 74 000 cessions par an. En parallèle, le vieillissement des dirigeants des PME-ETI se poursuit. La part des dirigeants seniors de PME-ETI en France est passée de 17,4 % en 2010 à 27,6 % en 2025. Ainsi, le processus de renouvellement générationnel des dirigeants seniors par un dirigeant plus jeune n'est pas manifeste à l'aune des dernières données. De surcroît, la part des dirigeants de 66 ans et plus a doublé au cours des 15 dernières années, passant de 6,2 % en 2010 à 12,4 % en 2025. Les dirigeants de PME restent donc plus longtemps à la tête de leur entreprise.

Les freins à la cession-transmission d'entreprises sont nombreux :

- **psychologiques et relationnels** : manque d'anticipation de la cession par le dirigeant, « deuil » de l'entreprise notamment pour les dirigeants fondateurs, et faible autonomie de l'entreprise après le départ de son dirigeant historique (homme clé) ;
- **techniques et financiers** : accumulation de chocs (covid, inflation, incertitudes politiques...), la dégradation de l'activité économique et la hausse des taux d'intérêt sont des facteurs limitants pour le marché de la cession-reprise.

Malgré tout, les atouts de la cession et les opportunités sont nombreuses. Toutes choses égales par ailleurs, les entreprises reprises enregistrent naturellement de meilleures performances économiques et financières que les entreprises créées *ex nihilo*.

Des disparités importantes par taille, secteurs et territoires

Malgré une évolution globale peu allante, les cessions-transmissions sont un marché à plusieurs vitesses :

- Par tailles, les entreprises unipersonnelles (sans salarié) enregistrent une chute des cessions (-16 % par rapport à 2019), probablement en lien avec la vague de création d'entreprises. Les cessions de TPE employeuses (1 à 9 salariés) sont quasi stables sur les 13 dernières années (21 290 cessions en 2025). À l'inverse, l'évolution des cessions-transmissions est beaucoup plus favorable du côté des PME-ETI (5 830 cessions estimées en 2025, soit +31 % par rapport à 2019), dont le poids économique est naturellement plus important que les TPE et structures unipersonnelles ;
- Par secteurs, les cessions de PME-ETI du commerce, de l'hôtellerie-café-restaurant et de l'industrie sont bien orientées tendanciellement, contrairement à celles du secteur du BTP, dont le marché de la reprise est en recul. Le nombre de cessions de PME des services aux entreprises et aux ménages est stable en 2025 par rapport à 2019 ;
- Par territoires, les cessions peuvent être bien plus dynamiques, tels la Basse-Normandie et la Provence-Alpes-Côte d'Azur dont le taux de cession-transmission de PME-ETI est sensiblement supérieur à la moyenne nationale (2,7 % contre 2,3 % en 2025). D'autres territoires sont en-deçà, à l'image de la Champagne-Ardenne (1,7 %). Ces différences tiennent notamment à la structure productive de ces territoires.

BPCE L'Observatoire

Toute utilisation de ces données doit s'accompagner de la mention « BPCE L'Observatoire ».

**A partir des données extraites et retraitées par nos économistes, BPCE L'Observatoire est aujourd'hui en mesure de fournir une analyse statistique et économique très détaillée des défaillances d'entreprises.*

À propos de BPCE L'Observatoire

BPCE L'Observatoire recouvre l'ensemble des publications et des études réalisées par les économistes et les experts métiers du Groupe BPCE sur les sujets d'économie et de société, en lien avec nos activités de banquier et d'assureur. Tout au long de l'année, de nombreuses thématiques sont traitées : immobilier, épargne, entreprise, assurance, paiement, santé, sport, etc.

À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE est le deuxième acteur bancaire en France et le quatrième de la zone euro par les fonds propres. Groupe coopératif au service de l'économie réelle, il accompagne 36 millions de clients dans le monde grâce à l'engagement de ses 110 000 collaborateurs.

En France, le Groupe BPCE s'appuie sur ses grands réseaux de proximité Banque Populaire et Caisse d'Epargne, profondément ancrés dans les territoires, et sur Palatine. Il y exerce tous les métiers de la banque et de l'assurance. En Europe, il accompagne ses clients avec novobanco, quatrième banque du Portugal, avec BPCE Equipment Solutions, leader européen du leasing de biens d'équipement, et avec Oney, acteur majeur du financement de la consommation dans le commerce. À l'international, il déploie ses expertises en banque de grande clientèle avec Natixis CIB et en gestion d'actifs avec Natixis IM.

Le Groupe BPCE s'appuie sur la diversité de ses métiers pour proposer des solutions locales, accessibles à tous, et contribuer à un impact positif durable. Sa solidité financière est reconnue par quatre agences de notation : Standard & Poor's (A+, perspective stable), Fitch (A+, perspective stable), Moody's (A2, perspective stable) et R&I (A+, perspective stable).

Contacts presse Groupe BPCE

Marine Robin : marine.robin@bpce.fr / 06 11 66 78 17

Fanny Kerecki : fanny.kerecki@bpce.fr / 06 17 42 16 33



groupebpce.com